



CLASSEMENT P.T.S. SAINT LUC QUALITE DE L'AIR INTERIEUR

Le produit P.T.S. SAINT LUC est conforme aux exigences de la classe A+ selon le décret n°2011-321 de Mars 2011 du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Sur la base des résultats obtenus et apparaissant dans le procès-verbal d'essai n°392-2023 00212604 (analyses réalisées par la société Eurofins, accréditée par le Danak n°522), le produit est classé avec le signe distinctif suivant correspondant à la classification A+ selon la législation mentionnée plus haut.



Pour faire valoir ce que de droit

A handwritten signature in black ink is located on the right side of the page, below the text "Pour faire valoir ce que de droit". The signature is stylized and appears to be a cursive name.